

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1887

5 août 2013

SOMMAIRE

A4P Technologies S.A.	90565	I.B.C. Györ Luxembourg S.A.	90531
Al Garden Management & Cy S.C.A.	90545	Industries Lamberti Chine S.A.	90539
Alfred Berg	90530	InfraCity DebtCo S.à r.l.	90539
CAI Investments (No. 2) S.à r.l.	90532	Ital Property Limited S.à r.l.	90541
CEREP Italy One S.à r.l.	90537	JAP Lux Holding	90541
CEREP Italy Two S.à r.l.	90576	JPMorgan European Property Fund Management Company S.A.	90540
Chapter 1 (Luxembourg) Sàrl	90564	Jujo Lux Holding	90541
Citigroup Global Markets Funding Luxembourg GP S.à r.l.	90530	Junia S.A.	90540
CITM S.à r.l.	90544	Kass-Haff Sàrl	90542
Cityhold Propco 7 S.à r.l.	90534	Keizer Treveris MC S.C.A.	90537
Clervaux Participations S.A.	90563	Kerf Corp. - Lux Branch	90542
Colarg Partners S.à r.l.	90564	K-media S.à r.l.	90540
Endurance HC Epsilon S.à r.l.	90531	KMG CAPITAL MARKETS Luxembourg S.A.	90542
ETS Europe Travel Services S.à r.l.	90533	Komoditis MKT Luxembourg	90540
Eurofrigo Belux S.A.	90533	Komoditis MKT Luxembourg	90540
European Staff Office S.à r.l.	90535	Kronspan Luxembourg Holdings S.à r.l.	90542
Even RX Sechs S.à r.l.	90536	Lag International S.A.	90541
F.C.E. CAD S.A.	90576	Lifrapos S.à r.l.	90542
Financière Luxembourgeoise de Participation et Cie	90537	Marlow Investments	90532
Findim Group S.A.	90536	Mathy Invest S.A.	90532
Gallilea S.à r.l.	90535	Raym. Weyland S.A.	90543
GCM SICAV-FIS S.A.	90545	RBS (Luxembourg) Agriculture S.A.	90543
Glamour Media S.A.	90534	RCIV Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	90543
Global Consulting S.à r.l.	90555	RE Mosse Zentrum S.à r.l.	90530
GMT Bigstar S.à r.l.	90536	Rural Impulse Fund S.A., SICAV-FIS	90543
GMT Bigstar S.à r.l.	90535	Sales-Lentz Participations	90544
Goedert Immobilière S.à r.l.	90536	Scania Luxembourg S.A.	90531
Goedert Participations	90544	Surassur	90534
Harkand Luxembourg Holdings	90538	TALMIN PRIVATE S.A., société de gestion de patrimoine familial	90533
HGS Consulting S.à r.l.	90544	Tatra Holdings S.C.A.	90532
Higher Ground S.A.	90538	Ulrika S.A., SPF	90533
Himalaya S.A.	90538		
Huhtalux Supra S.à r.l.	90539		

Citigroup Global Markets Funding Luxembourg GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 169.149.

Les comptes annuels pour la période du 24 mai 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 20 juin 2013.

Pour le compte de Citigroup Global Markets Funding Luxembourg GP S.à.r.l.

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Référence de publication: 2013080816/13.

(130100020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

RE Mosse Zentrum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.566.625,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 115.578.

Il résulte de la décision des associés la Société en date du 12 juin 2013 que les associés ont pris acte de la démission de Manacor (Luxembourg) S.A. de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 13 juin 2013;

et ont nommé les personnes suivantes en tant que gérant de la Société à partir du 13 juin 2013 pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jairaj Amin, gérant A, né le 4 janvier 1979 à Harrow (Royaume-Uni), résidant au 145, Bridge House, SW8 2LQ Londres, Royaume-Uni;

- Monsieur Martinus C.J. Weijermans, gérant B, né le 26 août 1970 à La Haye (Pays Bas), résidant au 6, Allée St Hubert, L-8138 Bridel, Luxembourg;

- Monsieur Robert van 't Hoeft, gérant B, né le 13 janvier 1958, à Schiedam (Pays Bas), résidant au 4A, Rue Bruch, L-6930 Mensdorf, Luxembourg.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Monsieur Jairaj Amin, gérant A;

- Monsieur Martinus C.J. Weijermans, gérant B;

- Monsieur Robert van 't Hoeft, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RE Mosse Zentrum S.à r.l.

Exequitive Partners S.A.

Mandataire

Référence de publication: 2013080522/26.

(130099146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Alfred Berg, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 145.536.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 juillet 2012 a ratifié la décision du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2012 de procéder à la nomination de Monsieur Vincent TROUILLARD-PERROT né le 27.11.1966 à Vernon, France, domicilié professionnellement au Nybrokajen 5, SE-10725 Stockholm, Suède.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes pour l'exercice clôturé au 31 mars 2013.

Luxembourg, le 20 juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ALFRED BERG

Référence de publication: 2013080716/15.

(130100103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Scania Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 23, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 53.044.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 30 juin 2012

Il résulte des décisions prises par les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire que:

- Le mandat d'Administrateur et le mandat d'Administrateur-délégué de Monsieur José BADIA MALLORQUI, arrivés à échéance, ne sont pas renouvelés.

- Le mandat d'Administrateur de Monsieur Mats ROSBERG, Directeur financier, demeurant à B-2930 Brasschaat, 42, Frilinglei, arrivé à échéance, est renouvelé pour une période d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2013.

- Le mandat d'Administrateur de Monsieur Johan KARLSSON, Directeur régional, demeurant à L-2730 Luxembourg, 46, rue Michel Welter, arrivé à échéance, est renouvelé pour une période d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2013.

- Monsieur Evert HALVARSSON, Directeur général, demeurant à B-2930 Brasschaat, 56, Lage Kaart, est nommé en tant qu'Administrateur et Administrateur-délégué pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2013.

- Le mandat de Réviseur d'entreprises agréé de la société ERNST & YOUNG S.A. est renouvelé pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2013.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 30 juin 2012.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013080559/26.

(130098753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

I.B.C. Györ Luxemburg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 137.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013081078/11.

(130100145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Endurance HC Epsilon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 48, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 136.027.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale des actionnaires tenue en date du 29 mai 2013

Il en résulte dudit procès-verbal que:

- L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de Monsieur Eric Vanderkerken, ayant son adresse professionnel au 22-24, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, en tant que Gérant de la société.

- L'Assemblée Générale nomme en tant que Gérante de la société Madame Milène Belem, ayant son adresse professionnel au 48, rue d'Eich, L-1460 Luxembourg. La durée du mandat débute au 29 mai 2013 pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013080947/17.

(130099677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

CAI Investments (No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 129.472,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 170.619.

—
Madame Stéphanie Lacey a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A en date du 21 mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Référence de publication: 2013080829/11.

(130099986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Tatra Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 172.904.

—
Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 4 juin 2013 à 11 heures.

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de M. Eric Kata, en tant que membre du conseil de surveillance de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion,

2. La nomination de M. Gilles Duroy, né à Arlon, Belgique, le 14 septembre 1983, avec l'adresse professionnelle au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, grand-duche de Luxembourg, en tant que membre du conseil de surveillance est acceptée à la date de la réunion et ce jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Tatra Holdings S.C.A.

Représenté par Tatra Investments S.à r.l.

Gérant commandité

Représenté par Stéphane Hépineuze

Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2013080590/23.

(130099453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Marlow Investments, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 123.745.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Référence de publication: 2013081210/10.

(130100236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Mathy Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 105.379.

—
Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 JUIN 2013.

Stéphanie Paché.

Référence de publication: 2013081211/10.

(130099660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

TALMIN PRIVATE S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 161.311.

Les comptes annuels au 30.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19.06.2013.

Pour: TALMIN PRIVATE S.A., société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Mireille Wagner

Référence de publication: 2013080596/16.

(130099427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Ulrika S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 79.219.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 14 juin 2013 à 10.00 heures à Luxembourg
1 rue Joseph Hackin*

- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateurs de Monsieur Joseph WINANDY Président et de Monsieur Koen LOZIE, Administrateur ainsi que du Commissaire aux comptes, Monsieur Pierre SCHILL.
- L'assemblée décide à l'unanimité de nommer en tant qu'administrateur JALYNE S.A. dont le siège social est situé 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg RCS B 158952 (représentée par Monsieur Jacques BONNIER, 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg) en remplacement de COSAFIN S.A.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013080620/20.

(130098619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

ETS Europe Travel Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5431 Lenningen, 46, rue des Vignes.

R.C.S. Luxembourg B 108.814.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013081813/9.

(130101342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2013.

Eurofrigo Belux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 23, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 92.438.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013081819/9.

(130100764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2013.

Surassur, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 52.440.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 4 juin 2013

Cinquième résolution - Mandat du Réviseur d'entreprises:

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Sixième résolution - Mandat des Administrateurs:

L'Assemblée Générale décide de nommer les Administrateurs suivants:

- BPCE, Administrateur, habituellement représenté par Monsieur Richard VINADIER, demeurant professionnellement 50 avenue Pierre Mendès France, F-75201 PARIS Cedex 13
- BPCE Assurances, Administrateur, habituellement représenté par Madame Marion AUBERT, demeurant professionnellement 88, Avenue de France F-75013 Paris,
- Caisse d'Epargne de Normandie, Administrateur, habituellement représenté par Monsieur Joël CHASSARD,
- Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - CEGC, Administrateur, habituellement représenté par Monsieur Stéphane CAMINATI,
- Monsieur Christian JIMENEZ, Administrateur,
- Monsieur Pierre GARCIN, Administrateur,
- Monsieur Thierry MIRANDE, Administrateur,

Sont nommés pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Pour la Société

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013080583/27.

(130098733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Cityhold Propco 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 172.196.

Il est à noter que l'adresse professionnelle de Per Sjöberg, gérant de la Société, se trouve à présent au Ordenstrappan 1, 114 30 Stockholm, Suède.

Il est à noter que l'adresse professionnelle de Jyrki Konsala, gérant de la Société, se trouve à présent au 69, rue de Neudorf, L-2221 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2013.

Cliff Langford

Mandataire

Référence de publication: 2013080820/16.

(130099642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Glamour Media S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 130.932.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013081041/11.

(130100396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

European Staff Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.754.

—
EXTRAIT

Il résulte contrat de vente signé en date du 6 mai 2013 que les parts sociales de la société de EUR 124,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'actionnaire	Nombre de parts sociales
Tersandro Milagres Pinheiro Souza Est. Barra da Tijuca, 3570 Et. Rua 08 LT05 QD6 22641-005 Itanhanga, Rio de Janeiro, Brésil	100
Travis Investments S.à r.l. 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg	0
TOTAL	100

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 20 juin 2013.

Référence de publication: 2013080925/22.

(130100296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

GMT Bigstar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 161.100.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 19 juin 2013

1. Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. Monsieur Andrew O'SHEA, administrateur de sociétés, né le 13 août 1981 à Dublin (Irlande), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour GMT Bigstar S.à r.l.

Pour Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013081043/16.

(130099799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Gallilea S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 166.624.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 20 juin 2013

1. M. Jérôme André VAN ZULJLEN, administrateur de sociétés, né à Hilversum (Pays-Bas), le 24 avril 1950, demeurant à 2341NJ Oegstgeest (Pays-Bas), 10, Laan van Oud Poelgeest, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.

2. Le nombre des gérants a été augmenté de 2 (deux) à 3 (trois).

Luxembourg, le 20 juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Gallilea S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013081013/16.

(130100486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

GMT Bigstar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 161.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GMT Bigstar S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013081044/11.

(130100175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Goedert Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 26.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013081046/11.

(130099998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Even RX Sechs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 48, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 151.336.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale des actionnaires tenue en date du 29 mai 2013

Il en résulte dudit procès-verbal que:

- L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de Monsieur Erik Vanderkerken, ayant son adresse professionnel au 22-24, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, en tant que Gérant de la société.
- L'Assemblée Générale nomme en tant que Gérante de la société Madame Milène Belem, ayant son adresse professionnel au 48, rue d'Eich, L-1460 Luxembourg. La durée du mandat débute au 29 mai 2013 pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013080965/17.

(130099673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Findim Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R.C.S. Luxembourg B 76.659.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 811 du 7 novembre 2000.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINDIM GROUP S.A.

Signature

Référence de publication: 2013081000/15.

(130100521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

CEREP Italy One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 92.166.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de révoquer, avec effet immédiat, CEREP Management S.à r.l. de sa fonction de gérant unique de la Société; et
- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 2004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Référence de publication: 2013080842/16.

(130099823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Financière Luxembourgeoise de Participation et Cie, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 41.706.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaires des Actionnaires en date du 7 mai 2013

Sont nommés membres du CONSEIL DE SURVEILLANCE, jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2016:

Madame Catherine BLATON, Avenue des Marronniers 3, B- 1640 RHODE St GENESE

Madame Dominique BLATON, Meerlaan 161, B- 3090 OVERIJSE

Monsieur Philippe BLATON, Rue de Percke, 117 B-1180 UCCLÉ

Monsieur John BOEREBOOM, Rue Charles de Buck, 13. B-1040 ETTERBEEK

Est nommé COMMISSAIRE AUX COMPTES, jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2016:

RSM InterAudit SC SCRL, représentée par Monsieur Thierry Dupont,

Lozenberg 22 b2 B- 1932 Zaventem

FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATION SARL

Le gérant

Signatures

Un gérant

Référence de publication: 2013080663/20.

(130099330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Keizer Treveris MC S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 109.797.

—
Auszug aus dem Beschluss der Gesellschafter Versammlung welche am 27.05.2013 in Luxembourg stattfand.

Erster Beschluss

Die Adressen des contrôle des comptes, der Commissaire Iñigo Cotoner Martos und von Nicolás Cotoner Martos haben sich geändert. Iñigo Cotoner Martos, von 1,c/Carbonero y Sol, E-Madrid nach: Bürgerstock 1, CH-6363 Bürgenstock. Nicolás Cotoner Martos von 24, Rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg nach 37, Rue Nicolas Mersch, L-5861 Fentange. Diese sollen geändert werden.

Zweiter Beschluss:

Die Mandate des contrôle des comptes, der Commissaire werden mit sofortiger Wirkung verlängert bis zur Generalversammlung der Aktionäre für das Jahr 2013 die im Jahre 2014 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 19.06.2013.

Référence de publication: 2013081141/18.

(130099669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Higher Ground S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 144.091.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 23 mai 2013, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société HIGHER GROUND S.A.

- La démission de Fin-contrôle S.A. de son mandat de Commissaire aux Comptes de la Société a été acceptée avec effet immédiat.

- TRUSTCONSULT Luxembourg S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 127 rue de Muhlenbach, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.995, a été nommé Commissaire aux comptes de la Société HIGHER GROUND S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HIGHER GROUND S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013081074/19.

(130099539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Harkand Luxembourg Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 162.060.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 juin 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013081060/12.

(130100459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Himalaya S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 128.603.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la société le 25 juin 2012 à 10.00 heures

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'année 2017.

Sont renommés Administrateurs:

- M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg;

- M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg;

- M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes:

Luxembourg International Consulting S.A. (Interconsult) avec siège social à L-1371 Luxembourg - 7, Val Sainte-Croix, RCS Luxembourg B40.312.

Luxembourg, le 25 juin 2012.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2013081075/23.

(130099757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Huhtalux Supra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 46.698.627,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 98.011.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2013.

Référence de publication: 2013081067/11.

(130100477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

InfraCity DebtCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 124.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 162.979.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 5 juin 2013*

L'associé unique de la Société:

- approuve le rapport du liquidateur et du commissaire à la liquidation de la Société;
- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister en date du 5 juin 2013;

- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq (5) ans à l'adresse suivante: Centre Etoile, 11/13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013081085/20.

(130099884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Industries Lamberti Chine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 104.909.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 13 juin 2013

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015 comme suit:

Conseil d'administration

- Monsieur Giovanni Carlo FONTANA résidant professionnellement au 114, Via Roma I-21017 Samarate (Italie), Président.

- Alfio RICIPUTO, employé privé, demeurant professionnellement au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, administrateur.

- Sébastien SCHAACK, employé privé, demeurant professionnellement au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

Alter Audit S.à r.l., 2, Place de Strasbourg, L-2560 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INDUSTRIES LAMBERTI CHINE S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2013081107/23.

(130099588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

K-media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 160.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour K-media S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013081139/11.

(130100032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

JPMorgan European Property Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 104.923.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

JP Morgan European Property Fund Management Company S.A.

Mr. Richard Crombie / Mr. Mark Doherty

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013081134/13.

(130100388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Junia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 65.619.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 juin 2013.

Référence de publication: 2013081135/10.

(130100532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Komoditis MKT Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 40.495.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013081157/10.

(130099944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Komoditis MKT Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 40.495.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013081156/10.

(130099943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

JAP Lux Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 170.394.

Les comptes annuels, pour la période du 23 juillet 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Référence de publication: 2013081128/11.

(130100225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Ital Property Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 142.899.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 juin 2013

Il résulte des décisions prises par l'Associé unique en date du 11 juin 2013 que le siège social de la Société est situé au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg à compter du 11 juin 2013.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013081119/14.

(130100458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Jujo Lux Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 170.938.

Les comptes annuels, pour la période du 14 août 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Référence de publication: 2013081125/11.

(130100203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Lag International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 111.026.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 février 2013

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011, qui se tiendra exceptionnellement en 2013::

- Monsieur Pierre LENTZ, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg;
- Monsieur Luc HANSEN, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg;
- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg, Président;
- Monsieur Edoardo PICCO, demeurant au 23, rue Victor Hugo, L - 1750 Luxembourg, Administrateur et administrateur-délégué;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2013.

Référence de publication: 2013081178/18.

(130100045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Kerf Corp. - Lux Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-9662 Kaundorf, 3, Um Knupp.

R.C.S. Luxembourg B 100.629.

Les comptes annuels de la succursale luxembourgeoise KERF CORP. - LUX BRANCH au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'article 160-7 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2013081152/12.

(130097856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

KMG CAPITAL MARKETS Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 135.446.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémency, le 20/06/2013.

Référence de publication: 2013081155/10.

(130099961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Kronospan Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 111.195.900,00.

Siège social: L-4902 Sanem, Z.I. Gadderscheier.

R.C.S. Luxembourg B 116.516.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013081144/11.

(130100338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Kass-Haff Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7518 Rollingen, 1, rue Bildchen.

R.C.S. Luxembourg B 166.901.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013081148/10.

(130099730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Lifrapos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 135, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 75.788.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lifrapos S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013081186/11.

(130099713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

RCIV Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 140.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 146.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 juin 2013.

Référence de publication: 2013081353/10.

(130100561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Rural Impulse Fund S.A., SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 132.002.

Extrait des résolutions prises par le conseil de surveillance le 26 mars 2013

Le conseil de surveillance réélit Messieurs Stéphane Ries, résidant au 11 rue Charles de Gaulle, L-8322 Olm, Leslie TOTTE, résidant professionnellement au 20 Sneeuwbeslaan, B-2610 Antwerp et Geert PEETERMANS, résidant au 2 Linthoutseweg, B-1861 Meise en tant que membres du directoire pour un nouveau terme de 5 ans, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2018.

Certifié conforme et sincère
Pour RURAL IMPULSE FUND S.A., SICAV-FIS
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2013081348/16.

(130099725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Raym. Weyland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3355 Leudelange, 90, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 67.422.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 14 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013081351/10.

(130100380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

RBS (Luxembourg) Agriculture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 132.134.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites du conseil d'administration de la Société, en date du 22 mai 2013:

- qu'il est pris note de la démission de M. James Frederick Adrian Reynolds, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet à partir du 22 mai 2013; et
- qu'il est coopté Mme Leon Schwab, résidant professionnellement au 6d, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet immédiat jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2013081352/18.

(130099802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Sales-Lentz Participations, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 4, rue Laangwiss.

R.C.S. Luxembourg B 78.631.

—
Lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2012, les décisions suivantes sont prises à l'unanimité:

1) Les mandats de gérant sont renouveler pour une durée de 6 ans et se termineront lors l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018:

- Monsieur Marc SALES, ZAE Robert Steichen, rue Laangwiss, 4 à L-4940 Bascharage

- Monsieur Jos SALES, ZAE Robert Steichen, rue Laangwiss, 4 à L-4940 Bascharage

2) Est nommée réviseur d'entreprises la société BDO AUDIT SA, inscrite au RCSL sous le n° B147570, 2 Avenue Charles de Gaulle à L - 1653 Luxembourg (ex-Compagnie Fiduciaire, RCSL n° B71178) jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2013

3) L'adresse du siège social est modifiée en: ZAE Robert Steichen, 4 rue Laangwiss à L-4940 Bascharage.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 19 juin 2013.

Référence de publication: 2013081368/18.

(130099920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

HGS Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6661 Born, 9, Burer Millen.

R.C.S. Luxembourg B 157.479.

—
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013081073/10.

(130100305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

CITM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 154.998.

—
Extrait des résolutions prises à Luxembourg par l'associé unique de la société en date du 20 juin 2013

1. L'associé unique de la Société prend acte de la démission de Monsieur Laurent GODINEAU de son mandat de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 19 avril 2013.

2. L'associé unique de la Société décide de nommer Monsieur Sébastien FRANÇOIS, né le 4 décembre 1980 à Libramont-Chevigny (Belgique), demeurant professionnellement à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, en qualité de gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 20 avril 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013080848/15.

(130100258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Goedert Participations, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 26.236.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013081047/11.

(130099996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

GCM SICAV-FIS S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2954 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 171.214.

—
Extrait des Résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2013

Nominations statutaires

L'Assemblée constate l'échéance des mandats des administrateurs et procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juin 2014:

Mr. Jan HILLEN;

Mr. Geert ROGGEMAN;

Mr. Jean FELL.

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'entreprises a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'entreprises Ernst & Young domicilié 7 Gabriel Lippmann, L- 5365 Luxembourg, pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juin 2014.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Référence de publication: 2013080314/23.

(130099345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

AI Garden Management & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 178.029.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the sixth of June.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- "AI Garden (Luxembourg) Subco S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register is B174003

here represented by Mrs Nadia WEYRICH, employee, with professional address in Belvaux, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 4 June 2013, and

- "AI Garden Management S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated today by the undersigned notary,

here represented by Mrs Nadia WEYRICH, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 4 June 2013.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their here above stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a société en commandite par actions which they declare organized among themselves and the articles of incorporation of which shall be as follows:

1. Corporate form/Name/Duration.

1.1 There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of "AI Garden & Cy S.C.A." (the "Company") which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended (the "1915 Law"), as well as by the present articles of incorporation.

1.2 The Company is established for an unlimited duration.

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Manager (as defined below);

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Manager.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Manager thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Manager thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Manager or thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.8 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.9 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Manager incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Liability of the manager. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company. The holders of Ordinary Shares (as defined below) shall refrain from acting on behalf of the

Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

5. Share capital.

5.1 The Company has a share capital of sixty-five thousand euros and one cent (EUR 65,000.01) divided into six million five hundred thousand (6,500,000) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and one (1) management share (the "Management Share") with a par value of one cent of euro (EUR 0.01) each (all shares together referred to as the "Shares"). The Management Share shall be held by AI Garden Management S.á r.l., prenamed, as unlimited shareholder (actionnaire commandite).

5.2 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

5.3 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.4 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.5 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.6 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

5.7 All shares of the Company shall be issued in registered form or bearer form.

5.8 A register of registered shares shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of shares held by him.

5.9 The inscription of the shareholder's name in the register of registered shares evidences his right of ownership of such registered shares.

5.10 Any share certificates shall be signed by the Manager.

5.11 The Manager may accept and enter in the register of registered shares a transfer on the basis of any appropriate document(s) recording the transfer between the transferor and the transferee. Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of registered shares. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by means of a written notification to the Company from time to time.

5.12 The Management Share(s) held by the Manager is (are) freely transferable to a successor or additional manager with unlimited liability.

5.13 The Company recognizes only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint a single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

6. Authorized capital.

6.1 The Company has an un-issued but authorised capital of a maximum amount of one million euros (EUR 1,000,000.00) to be used in order to issue new Shares or to increase the nominal value of the Shares.

6.2 The sole purpose of the above authorised capital is to allow the issue of new Shares or the increase of the nominal value of the existing Shares in exchange of contribution in cash or in kind made by the Shareholders in execution of the capital calls made by the Manager.

6.3 The Manager is authorised to increase, during a period of five years after the date of publication of the Articles, in one or several steps, as it may determine from time to time in its discretion, the subscribed share capital. The authorisation may be renewed for a new period of maximum five years by resolution of the Manager. The Manager is specially authorised to issue the new Shares without reserving for the existing Shareholders the preferential right to subscribe for new Shares.

6.4 These new Shares may be subscribed in accordance with the terms and conditions determined by the Manager.

6.5 In particular, the Manager may decide to issue the new Shares subject to the constitution of a share premium, the amount and the allocation of which will be freely decided by the Manager.

6.6 The Manager may also determine the date of the issue and the number of new Shares having to be eventually subscribed and issued. It may proceed to such increase without reserving for the existing Shareholders a preferential right to subscribe to the new shares under issuance.

6.7 The Manager may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for new Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

6.8 The Manager shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of capital and the issue of new Shares enacted by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents

evidencing the decision of the Manager, the above power of attorney, the subscription and the paying up of the new Shares.

6.9 Upon cash increase of the share capital of the Company by the Manager within the limits of the authorised share capital, the amount of the authorised capital specified in article 6.1 of the Articles shall be deemed to be decreased by an amount corresponding to such capital increase. Therefore the amounts specified in articles 5 and 6 of the Articles will be amended accordingly pursuant to the notarial deed enacting the increase of share capital.

7. Management.

7.1 The Company shall be managed by AI Garden Management S.a r.l. prenamed (herein referred to as the "Manager").

7.2 In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board (as defined below) as provided for in Article 8.1 hereof appoints an administrator, who need not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the articles, a successor manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

7.3 Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

7.4 The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of the Company.

7.5 All powers not expressly reserved by law or by these articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

7.5 Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the sole signature of the Manager or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager.

8. Supervisory board.

8.1 The affairs of the Company and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by a supervisory board (the "Supervisory Board»), comprising at least three (3) members. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorize any actions of the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these articles of incorporation, exceed the powers of the Manager.

8.2 The Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period which may not exceed six (6) years. The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

8.3 The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager.

8.4 A notice in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board.

8.5 The Supervisory Board can deliberate or act validly only if the members of the Supervisory Board are convened to the meeting in accordance with the above described procedure and if at least the majority of the members are present or represented.

8.6 No notice shall be required in case all the members of the Supervisory Board are present or represented at a meeting of such Supervisory Board or in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board.

8.7 Any member may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

8.8 Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

8.9 Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented. The resolution supported by the chairman will be adopted, if votes are even.

8.10 Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. All such documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

8.11 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

9. Art. 9. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

10. Decision of the shareholders.

10.1 The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, unless otherwise provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

10.2 General meetings of shareholders shall be convened by the Manager or by the Supervisory Board. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

10.3 The annual general meeting shall be held on the second Tuesday of March at 10 am at the registered office or at a place specified in the notice of meeting.

10.4 If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

10.5 Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

11. Financial year - Annual accounts -Distribution of profits.

11.1 The Company's financial year starts on 1st January each year and ends on the 31st of December the same year.

11.2 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the statutory reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten per cent (10%) of the subscribed share capital.

11.3 The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

11.4 Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

12. Amendments of the articles. Subject to the approval of the Manager, these articles may be amended from time to time by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the 1915 Law.

13. Dissolution - Liquidation. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Subscription and Payment

The capital has been subscribed as follows:

Name of Subscribers	Number of subscribed shares
1.- Al Garden Management S.a r.l., prenamed	1 Management Share
2.- Al Garden (Luxembourg) Subco S.à r.l., prenamed	6,500,000 Ordinary Shares
Total	6,500,001 Shares

The value of the six million five hundred and one (6,500,001) shares so subscribed are paid up in cash up to twenty-five percent (25%) so that the amount of sixteen thousand two hundred and fifty euros (EUR 16,250.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on December 31, 2013.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders have resolved that:

I. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board for a period of six (6) years.

- Mrs Isabelle LAPIETRA, accountant, born on 25 January 1974 in Luxembourg and residing at 15, rue de Saint-Hubert, B-6927 Tellin, Belgium;

- Mr. Fergal O'HANNRACHAIN, accountant, born on 27 November 1964 in Dublin, residing at 7 rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Frederic FRANCESCONI, accountant, born on 2 May 1975 in Thionville, France residing at 23, Boucle Jacques Callot, 57100 Thionville, France.

II. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le six juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- «Al Garden (Luxembourg) Subco S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B174003,

ici représentée par Madame Nadia WEYRICH, employée privée, demeurant professionnellement à Belvaux, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 4 juin 2013, et

- «Al Garden Management S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée aujourd'hui par le notaire soussigné,

ici représentée par Madame Nadia WEYRICH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 4 juin 2013.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte de constitution d'une société en commandite par actions qu'elles déclarent constituer et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

1. Forme / Dénomination sociale / Durée.

1.1 Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société en commandite par actions sous la dénomination de «Al Garden Management & Cy S.C.A.» (la «Société»), qui sera soumise à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée («Loi de 1915»), ainsi qu'aux présents statuts.

1.2 La Société est constituée pour une durée illimitée.

2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par son Gérant (tel que définit ci-dessous);

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés commanditaires de la Société prise en conformité avec ces Statuts et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou

autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, pour toute contrepartie que le Gérant estime adéquate, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.3 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.4 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que le Gérant estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.7 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.8 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.8 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.9 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Responsabilité du gérant commandité. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les actifs de la Société. Les porteurs d'Actions Ordinaires (telles que définies ci-dessous) s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est de soixante-cinq mille euros et un cent (EUR 65.000,01), représenté par six millions cinq cent mille (6,500,000) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires») et une (1) action de commandité (l'«Action de Commandité») ayant chacune une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0.01) chacune (toutes ensemble les «Actions»). L'Action de Commandité sera détenue par AI Garden Management S.à r.l., précité, actionnaire commandité de la Société.

5.2 Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

5.3 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Actionnaires conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.4 La Société peut, sans restriction, accepter de Vequity ou d'autres contributions sans émettre des nouvelles Actions ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions

relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Actionnaires conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.5 Toutes les Actions ont des droits égaux.

5.6 La Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Actions conformément à la Loi de 1915.

5.7 Toutes les Actions seront émises sous forme nominative ou au porteur.

5.8 Un registre des Actions nominatives sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tels qu'ils ont été communiqués à la Société, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient.

5.9 Le droit de propriété de l'actionnaire sur l'Action nominative s'établit par l'inscription de son nom dans le registre des Actions nominatives.

5.10 Tous les certificats d'Actions seront signés par le Gérant.

5.11 Le Gérant peut accepter et inscrire dans le registre des Actions nominatives un transfert sur base de tout document approprié constatant le transfert entre le cédant et le cessionnaire. Tout actionnaire devra fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également portée au registre des Actions nominatives. Les actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse enregistrée dans le registre des actions nominatives par le biais d'une communication écrite à la Société.

5.12 L'Action (les Actions) de Commandité appartenant au Gérant peut (peuvent) être librement cédée(s) à un gérant remplaçant ou supplémentaire, responsable de manière illimitée.

5.13 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si la propriété de l'Action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'Action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'Action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'Action.

6. Capital autorisé.

6.1 La Société a un capital non émis mais autorisé d'un montant maximum d'un million d'euros (EUR 1.000.000,00) devant être utilisé afin d'émettre de nouvelles actions ou d'augmenter la valeur nominale des Actions.

6.2 Ce capital autorisé a pour seul objectif de permettre la création d'Actions nouvelles à émettre ou l'augmentation de la valeur nominale des Actions existantes en contrepartie d'apports en numéraire ou en nature effectués par les Actionnaires en exécution des appels de fonds auxquels le Gérant Commandité aura procédé.

6.3 Le Gérant Commandité pourra augmenter le capital social souscrit pendant une période de cinq ans après la date de publication des Statuts, en une ou plusieurs étapes, selon sa décision discrétionnaire. L'autorisation peut être renouvelée pour une nouvelle période maximale de cinq ans par résolution du Gérant Commandité. Le Gérant Commandité est autorisé spécialement à émettre de nouvelles Actions sans réserver aux Actionnaires existants le droit préférentiel de souscrire aux nouvelles Actions.

6.4 Ces nouvelles Actions pourront être souscrites, aux termes et conditions déterminés par le Gérant Commandité.

6.5 Le Gérant Commandité peut décider en particulier d'émettre les nouvelles Actions avec prime d'émission. Le montant et l'affectation de cette prime d'émission seront déterminés à la discrétion du Gérant Commandité.

6.6 Le Gérant Commandité déterminera également la date d'émission et le nombre d'Actions devant être, le cas échéant, souscrites et émises. Il pourra procéder à cette augmentation sans délivrer aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les nouvelles parts à émettre.

6.7 Le Gérant Commandité pourra déléguer à toute personne dûment autorisée, l'obligation d'accepter des souscriptions et la réception des paiements pour les Actions nouvelles représentant tout ou partie des montants augmentés du capital social.

6.8 Le Gérant Commandité désignera la personne à qui sera délégué le pouvoir de comparaître devant notaire aux fins de constater authentiquement l'émission des Actions nouvelles et l'augmentation du capital, sur présentation des pièces justificatives de la décision du Gérant Commandité, en ce comprise la délégation de pouvoir, ainsi que les souscriptions et libérations des Actions nouvelles.

6.9 Lors de chaque augmentation du capital social de la Société effectuée par le Gérant Commandité dans les limites du capital autorisé, le montant du capital autorisé précisé à l'article 6.1 des Statuts sera considéré comme diminué du montant correspondant à cette augmentation. En conséquence, les montants précisés aux articles 5 et 6 des Statuts seront ainsi modifiés en vertu d'un acte notarié constatant l'augmentation de capital.

7. Gérance.

7.1 La Société sera administrée par Al Garden Management S.à r.l., prénommée (dans cet acte le «Gérant»).

7.2 En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous), suivant l'article 8.1, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents ou de pure administration, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de

majorité requises pour la modification des statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

7.3 Une telle nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

7.4 Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société.

7.5 Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous) de la Société appartiennent au Gérant.

7.6 Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant ou par la (les) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle(auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

8. Conseil de surveillance.

8.1 Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois (3) membres. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant.

8.2 Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période ne pouvant excéder six (6) ans. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

8.3 Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant.

8.4 Une notification par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins huit (8) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

8.5 Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer ou agir valablement que si ses membres ont été convoqués à la réunion du Conseil de Surveillance selon la procédure décrite ci-dessus et si au moins la majorité des membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés.

8.6 Aucune notification ne sera requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés lors d'une réunion du Conseil de Surveillance ou dans le cas de décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance.

8.7 Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

8.8 Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

8.9 Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas d'égalité des votes, le président aura voix prépondérante.

8.10 Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre mode de communication analogue. Tous ces documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée.

8.11 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

9. Art. 9. Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou firme. L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

10. Décisions des actionnaires.

10.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve

que, sauf si les présents statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant.

10.2 L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance. Les assemblées générales d'actionnaires seront convoquées par un avis donné par le Gérant indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion à chaque actionnaire à l'adresse des actionnaires telle qu'inscrite au registre des actions nominatives.

10.3 L'assemblée générale annuelle se réunit le second mardi du mois de juin à 10h00, au siège social ou dans tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

10.4 Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant.

10.5 D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation.

11. Année sociale.

11.1 L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

11.2 Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cents (10%) du capital social souscrit.

11.3 L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels.

11.4 Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

12. Modifications des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la Loi de 1915.

13. Dissolution - Liquidation. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leur rémunération.

Souscription - Libération

Le capital a été souscrit comme suit:

Nom des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites
1.- Al Garden S.à r.l., prénommée	1 Action de Commandité Actions
2.- Al Garden (Luxembourg) Subco S.à r.l., prénommée	6 500 000 Ordinaires Actions
Total	6,500,001 actions

Les six millions cinq cent mille et une (6,500,001) actions ainsi souscrites sont libérées à hauteur de vingt-cinq pour cent (25%), de sorte que la somme de seize mille deux cent cinquante euros (EUR 16.250,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2013.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à mille cinq cents euros.

Résolutions

Et aussitôt les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

I. Les personnes suivantes sont nommées en tant que membres du Conseil de Surveillance pour une période de six (6) ans:

- Madame Isabelle LAPIETRA, comptable, née le 25 janvier 1974 à Luxembourg, demeurant au 15, rue de Saint-Hubert, B-6927 Tellin, Belgique;
- Monsieur Fergal O'HANNRACHAIN, comptable, né le 27 Novembre 1964 à Dublin, demeurant au 7 rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Monsieur Frédéric FRANCESCONI, comptable, né le 2 mai 1975 à Thionville, France, demeurant au 23, Boucle Jacques Callot, F-57100 Thionville, France.

II. Le siège social de la Société est établi au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Belvaux, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. WEYRICH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 juin 2013. Relation: EAC/2013/7501. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013080709/546.

(130099726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Global Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 177.998.

— STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the tenth day of the month of June;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

The public limited company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg "GLOBAL INVESTMENTS S.A.", established and having its registered office in L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont, registered with the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, number 67923,

duly represented by two of its directors, namely:

- Mrs. Natacha HAINAUX, company director, residing in L-2311 Luxembourg, 13-17, Avenue Pasteur, and
- Mr. Hans NELÉN, company director, residing in L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont,

here represented by Mrs. Natacha HAINAUX, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it deems to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Global Consulting S.à r.l." (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg). It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The Company aims to broker for insurance through individuals duly authorized and in accordance with the provisions of the amended law of 6 December 1991 on the insurance sector.

3.2 The company may be interested, in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, as well as the management, control and development of these investments.

3.3 The Company may acquire by way of contribution, subscription, option to purchase or otherwise the securities of any kind and realize by way of sale, transfer, exchange or otherwise.

3.4 The Company may also acquire and develop patents and other rights attaching to such patents or complete.

3.5 The Company may borrow and grant to companies in which it participates or is directly or indirectly interested in any assistance, loans, advances or guarantees.

3.6 The Company may offer services commercial services to individuals and commercial companies as well as any other transactions related thereto.

3.7 The Company may carry out any securities and real estate, commercial, industrial and financial transactions related directly or indirectly to the activities described above or may facilitate the accomplishment.

3.8 The Company may be interested in any form whatsoever, in any company or companies related to its purpose or nature to promote and develop.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at fifty thousand Euros (EUR 50,000.-), represented by one thousand (1,000) shares with a nominal value of fifty Euros (EUR 50.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2 The members of the board might be split in two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

7.3 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and, to the extent Category A Managers and Category B Managers were appointed, at least one Category A Manager and one Category B Manager must be present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast and, if the board of managers is composed of Category A Managers and Category B Managers such resolutions must be approved by at least one Category A Manager and one Category B Manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation.

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager and by the joint signature of two managers in the case of a plurality of managers.

10.2 If the general meeting of partners decides to create two categories of managers (category A and category B), the Company will be bound (i) by the individual signature of one Category A Manager, (ii) by the joint signature of any Category A Manager together with any Category B Manager or (iii) by the joint signature of two Category B Managers.

10.3 The Company shall further be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2 Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 Notwithstanding the preceding provisions, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholders.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Art. 17. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory disposition

The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2013.

Subscription and Payment

The Articles thus having been established, the one thousand (1,000) shares have been subscribed by the sole shareholder, the company "GLOBAL INVESTMENTS S.A.", pre-designated and represented as said before, and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash, so that the amount of fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

Resolutions taken by the sole shareholder

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

- 1 The registered office is established in L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont.
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period:
 - Mrs. Natacha HAINAUX, company director, born in Libramont (Belgium), on May 11, 1968, residing in L-2311 Luxembourg, 13-17, Avenue Pasteur, Category B Manager;
 - Mr. Hans NELÉN, company director, born in Eskilstuna (Sweden), on October 8, 1957, residing in L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont, Category A Manager; and
 - Mrs. Katja Maria BETTI, company director, born in Lucca (LU) (Italy), on January 18, 1968, residing in L-5690 Ellange, 19, rue du Cimetière, Category B Manager.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing person, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said appearing person has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dixième jour du mois de juin;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société anonyme constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg "GLOBAL INVESTMENTS S.A.", établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 67923,

dûment représentée par deux de ses administrateurs, savoir:

- Madame Natacha HAINAUX, administrateur de société, demeurant à L-2311 Luxembourg, 13-17, avenue Pasteur, et

- Monsieur Hans NELÉN, administrateur de société, demeurant à L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont, ici représenté par Madame Natacha HAINAUX, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée, qu'elle déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Global Consulting S.à r.l." (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg). Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet le courtage en matière d'assurances par l'intermédiaire de personnes physiques dûment agréées et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances.

3.2 La Société pourra s'intéresser, sous quelques formes que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

3.3 La Société pourra notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, change ou autrement.

3.4 La Société pourra également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

3.5 La Société pourra emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

3.6 La Société pourra proposer des prestations de services commerciaux à des particuliers et à des sociétés commerciales ainsi que toutes autres opérations en rapport avec celles-ci.

3.7 La Société pourra effectuer toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles et financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

3.8 La Société pourra s'intéresser, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales**Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales avec une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation**Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.

7.2 Les membres du Conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement "Gérants de catégorie A" et "Gérants de catégorie B".

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, que si au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un gérant

de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation.

10.1 La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées (catégorie A et catégorie B), la Société sera engagée par la signature individuelle d'un Gérant de catégorie A, (i) par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B ou (iii) par la signature conjointe de deux Gérants de catégorie B.

10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associés avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que

(ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les mille (1.000) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, la société "GLOBAL INVESTMENTS S.A.", prédésignée et représentée comme dit ci-avant, et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme cinquante mille euros (EUR 50.000,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Résolutions prises par l'associée unique

La partie comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associée unique:

1. Le siège social est établi à L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont.
2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Madame Natacha HAINAUX, administrateur de société, née à Libramont (Belgique), le 11 mai 1968, demeurant à L-2311 Luxembourg, 13-17, avenue Pasteur, Gérante de catégorie B;
 - Monsieur Hans NELÉN, administrateur de société, né à Eskilstuna (Suède), le 8 octobre 1957, demeurant à L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont, Gérant de catégorie A; et
 - Madame Katja Maria BETTI, administrateur de société, née à Lucca (LU) (Italie), le 18 janvier 1968, demeurant à L-5690 Ellange, 19, rue du Cimetière, Gérante de catégorie B.

-Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. HAINAUX, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juin 2013. LAC/2013/26445. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 13 juin 2013.

Référence de publication: 2013080288/416.

(130098899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Clervaux Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 72.188.

—
DISSOLUTION

L'AN DEUX MILLE TREIZE,

LE TREIZE JUIN.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

A comparu:

Monsieur Roger GREDEN, dirigeant de sociétés, né à Arlon le 28 octobre 1953, demeurant 4A, rue de l'Ouest, à L-2273 Luxembourg,

ici représentée par Madame Corinne WEBER, employée, demeurant professionnellement au 18, rue Michel Rodange, à L-2430 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 11 juin 2013,

laquelle procuration, après avoir été signée NE VARIETUR par la comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée,

ci-après nommée «l'actionnaire unique»,

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- que la société anonyme CLERVAUX PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social 18, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B sous le numéro 72.188, ci-après dénommée «la Société», a été constituée en date du 25 octobre 1999 par acte du notaire Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 992 du 23 décembre 1999, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, prénommé; en date du 05 juin 2001, publié au Mémorial C numéro 1175 du 15 décembre 2001.

- que le capital social de la Société est fixé à EUR 175.000,- (cent soixante-quinze mille euros), représenté par 1.750 (mille sept cent cinquante) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, entièrement libéré;

- que sa mandante, l'actionnaire unique, s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société;

- que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- que l'actionnaire unique se désigne comme liquidateur de la Société, et en cette qualité il a rédigé son rapport de liquidation, lequel reste annexé au présent acte. L'actionnaire unique tel que représenté déclare que tout le passif de la Société connu ou provisionné a été payé. L'actionnaire unique déclare reprendre tout l'actif de la société et il déclare encore que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel, qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé;

- que l'actif éventuel restant sera attribué à l'actionnaire unique;

- que les déclarations du liquidateur ont été vérifiées par la société EP International SA, ayant son siège au 20, rue Michel Rodange, à L-2430 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 130.232, désignée comme «commissaire à la liquidation» par l'actionnaire unique de la Société, lequel confirme l'exactitude du rapport du liquidateur. Le rapport du commissaire à la liquidation restera annexé au présent acte;

- que partant la liquidation de la Société est à considérer comme réalisée et clôturée;

- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que décharge pleine et entière est donnée au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que Monsieur Roger GREDEN est désigné comme mandataire spécial pour l'exécution de toute opération susceptible d'être accomplie une fois la société liquidée;

- que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société au 18, rue Michel Rodange, à L-2430 Luxembourg;

- que le registre d'actionnaires et/ou les titres au porteur ont été annulés et détruits en présence du notaire instrumentaire.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

90564

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes sont estimés à approximativement EUR 1.000 (mille euros).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue par ses nom, prénoms, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. WEBER, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 14 juin 2013. Relation: RED/2013/954. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 20 juin 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013080850/69.

(130100016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Colarg Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 107.799.

Il est porté à l'attention du Registre de Commerce et des Sociétés que Bakalel Trust a modifié son nom en Buda Trust en date du 18 avril 2013.

Suite à ce changement, les parts sociales de Colarg Partners S.à.r.l. sont réparties comme suit:

- Laurence Limited, en qualité de Trustee de Bolivar Trust	821 parts sociales
- Hillside Group Services Corp. en qualité de Trustee du Blue Water Trust	720 parts sociales
- Seraf Inc., en qualité de Trustee du Buda Trust	570 parts sociales
- Balina Inc., en qualité du Trustee du Delft Trust	695 parts sociales
- Jean-Michel Paul Raoul Aaron	800 parts sociales
- Herbert Harris, en qualité de Trustee de Amon 1200 Trust	53 parts sociales
- Ziv Gil	21 parts sociales
- Shimon Weintraub	267 parts sociales
- Daniel Abdulla Zilkha	53 parts sociales
Total:	4000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2013.

Référence de publication: 2013080852/23.

(130100526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Chapter 1 (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 42, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 45.184.

Cession

La soussignée, Madame Elisabeth Diana Strang-Broatch, indépendante, demeurant au 3 Boyne Park, à Tunbridge Wells, Kent TN4 8EL, Angleterre

associée de la société à responsabilité limitée CHAPTER 1 (LUXEMBOURG) S.à r.l., ci-après dénommé «la cédante» cède et transporte par les présentes à:

Madame Caroline Mühlfnzl, demeurant à L-5341 Moutfort, 5 Cité Ledenbiërg.

ci-après dénommée «la cessionnaire», qui accepte,

30 (trente) parts sociales avec jouissance à partir de ce jour, de la société à responsabilité limitée CHAPTER 1 (LUXEMBOURG) S.à r.l., R.C.S. B 45.184, ayant son siège social L-1143 Luxembourg, 42, rue Astrid, constituée suivant acte reçu le 31 août 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 561 de 1993.

La cession est faite au prix global de € 45,000. La cédante et la cessionnaire déclarent que par cette cession les comptes existants entre elles dans l'affaire susmentionnée sont liquidés.

Fait en exemplaires, le 20/2/2013.

Signatures

La cédante / La cessionnaire

La soussignée Madame Christine Maud Wilson, gérante de librairie, demeurant à L-5460 Trintange, 4A, rue Principale, agissant en tant que gérante de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée CHAPTER 1 (LUXEMBOURG) S.à r.l., ayant son siège social à L-1143 Luxembourg, 42, rue Astrid, au capital social de EUR 12.400.-, représenté par 100 parts sociales, dûment autorisée à engager la société à responsabilité limitée CHAPTER 1 (LUXEMBOURG) S.à r.l., vis-à-vis des tiers par sa seule signature, déclare accepter, au nom et pour le compte de la société à responsabilité limitée CHAPTER 1 (LUXEMBOURG) S.à r.l., la cession de 30 parts sociales de CHAPTER 1 (LUXEMBOURG) S.à r.l., de la part de Madame Elisabeth Diana Strang-Broatch, en faveur de Madame Caroline Mühlenfenzl.

La soussignée considère la présente cession comme dûment signifiée à la société CHAPTER 1 (LUXEMBOURG) S.à r.l., conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil, respectivement de l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

A Luxembourg, le 20/2/2013

CHAPTER 1 (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Christine Wilson

Gérante

Référence de publication: 2013080658/37.

(130099422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

A4P Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 178.059.

— STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the eleventh day of June.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

FINANCIERE DE MONTMEJEAN SARL, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register,

hereby represented by Mrs Alexia UHL, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal (the Proxyholder).

The said proxy, after having been signed «ne varietur» by the Proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme") which is hereby incorporated:

Art. 1. Form and Name.

1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the Law), and by the present articles of incorporation (the Articles).

1.2 The Company will exist under the name of "A4P TECHNOLOGIES S.A.".

1.3 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles.

Art. 4. Corporate objects.

4.1 The Company's corporate object consists of, both in Luxembourg and abroad, directly or indirectly, for its own account or for the account of third parties, alone or in cooperation with third parties, the registration, use, purchase, acquisition or transfer of all types of intellectual property rights, such as, but not limited to, corporate and business names, trade names, Internet domain names, logos, trade marks, trade marks applications, trade dress, designs, patents, patents applications, service marks, service marks applications, copyrights, copyrights applications, licenses, inventions, permits, know how, technology and rights on software.

The Company may carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

4.2 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

4.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

4.4 The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

4.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) consisting of thirty-one thousand (31,000) ordinary shares with a par value of one euro (EUR 1,-) each.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

6.2 The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.3 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 General

The shares can only be transferred in compliance with the terms and conditions stipulated hereunder and with the provisions of the Law.

7.2 Free Transfers

Holders of shares will be entitled to transfer their shareholding to one or more successors (mortis causae) or affiliates of their choice (the Successors).

Any free transfer of shares shall be notified in writing both to the board of directors and to the other shareholders and shall comply with the transfer formalities as laid down in the Law.

7.3 Notification of Proposed Transfer of Shares.

Except for free transfers as set forth in section 2. above, any holder of shares (a Transferring Holder) who wishes to transfer all or part of its shares (a Transfer) shall first give a notice thereof to the board of directors, with a copy to the other holders of shares (the Transfer Notice) containing the particularities of the proposed transfer, including:

(i) the full name or the corporate name of the prospective transferee (a Prospective Transferee) including identification details of the part(y)(ies) ultimately controlling the Prospective Transferee;

(ii) the number of shares the Transferring Holder intends to transfer (the Offered Shares);

(iii) the price and conditions of payment offered by the Prospective Transferee, including, in case the proposed Transfer is not or not only for cash, the estimated value of the consideration (the Requested Price);

(iv) any other relevant terms of the proposed Transfer (including the envisaged closing date for the proposed Transfer).

7.4 Supervision by the Board of Directors.

The board of directors (the Board) shall act as the central contact and ensure the fulfilment by the shareholders and the Prospective Transferees of the procedures laid down at Article 7, including but not limited to, the review of the content and timing of the notifications, the execution of the share transfers according to the terms and conditions authorized or imposed by Article 7 and, in general, the abidance of the obligations of transparency and conformity of the preemption process.

In accordance with the hereunder mentioned duties, the Board will appoint an independent appraiser from among the reputable Luxembourg audit firms (the Independent Appraiser) to determine the fair market value of the consideration of the Offered Shares not containing or consisting of cash. The Independent Appraiser shall communicate his appraisal to the Board within 30 (thirty) days from the date of his appointment. The Board shall forthwith inform in writing all other shareholders of the conclusions of the appraisal (the Appraisal Notice). Except in case of fraud or manifest errors, said appraisal shall be binding for all shareholders.

7.5 Pre-emption Right

(i) Each shareholder has the right to acquire at least the number of Offered Shares in proportion to the number of shares he holds proportionally to the total number of Offered Shares. If a shareholder is willing to purchase more than the minimum number of Offered Shares that he is entitled to purchase, he may make an offer for more and be allocated with all or some of the Offered Shares upon which other shareholders fully or partially renounced initially to exercise their right of pre-emption (the First Pre-emption Right). Each shareholder has the right to acquire a number of the remaining Offered Shares proportionally to the number of shares being sold by the Prospective Transferee.

(ii) No later than five (5) days after completion of the procedure described above, the Board shall notify all shareholders whether or not, and if so, to which extent, the rights described therein have been validly exercised (the Final Notice). If the rights described therein have been validly exercised with respect to all Offered Shares, the Board shall indicate in the Final Notice the allocation of said Offered Shares and shall constitute the conclusion of the transfer.

Art. 8. Meetings of the shareholders of the Company.

8.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

8.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

8.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the first Monday of the month of June, at 16.30. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

8.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

8.5 Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

8.6 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 9. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.

9.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

9.2 Each share is entitled to one vote.

9.3 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

9.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

9.5 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 10. Management.

10.1 The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder, or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the General Meeting. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of directors the General Meeting may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

10.2 The Director(s) shall be elected by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

10.3 In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the General Meeting may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

Art. 11. Meetings of the Board.

11.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

11.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

11.3 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

11.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

11.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

11.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

11.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

11.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

Art. 12. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 13. Delegation of powers.

13.1 The Board of Directors may appoint one delegate to the day to day management of the Company, who need not to be neither a shareholder neither a Directors, who will have the full power to act in the name of the Company concerning the day to day management.

13.2 The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 14. Binding signatures.

14.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters only by (i) the joint signatures of any two members of the Board or the Sole Director, or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

14.2 In case of directors of category A and category B, the Company will be bound by the joint signature of any A Director together with any B Director.

Art. 15. Conflict of interests.

15.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

15.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

15.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

Art. 16. Statutory Auditor(s).

16.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where requested by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

16.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

Art. 17. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January of each year and shall terminate on the 31st of December of the same year.

Art. 18. Allocation of profits.

18.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

18.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

18.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

Art. 19. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 20. Amendments. These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.

Art. 21. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory provisions

The first business year begins on this day and ends on the 31st of December 2013

The first annual General Meeting will be held in 2014.

Subscription and Payment

The Articles of the Company having thus been established, the Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, hereby declares to subscribe to the thirty-one thousand (31,000) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares are paid up by the Sole Shareholder to an extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) paid by the Sole Shareholder is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

Statement

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the Law.

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at one thousand fifty euros (EUR 1,050.-).

Resolutions of the sole shareholder

The Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, representing the entire of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1. the number of directors is set at 4 (four) and the number of auditors at 1 (one);

2. the following persons are appointed as directors A:

- Mr Jean-Louis LAURENS, born in Loudun (France), on 31 August 1954, residing at 2, Rue de Buenos Aires, F-75007 Paris;

- Mrs Sylwia BIGAJ, born in Poznan (Poland) on 25 January 1989, residing at 18, rue du Gast, F-78100 Saint-Germain-en-Laye;

The following persons are appointed as directors B:

- Mr. Christian FRANÇOIS, born in Rocourt (Belgium) on 01 April 1977, residing professionally on 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Mrs. Nadia UWIMANA, born in Nyarugenge-Kigali (Rwanda) on 15 August 1980, residing professionally on 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

3. that FIN-Contrôle S.A., a public limited company (société anonyme) existing under Luxembourg law, with registered office in L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 42.230, be appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company;

4. that the terms of office of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor will expire at the annual General Meeting of the Company of the year 2018; and

5. that the address of the registered office of the Company is at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the notary by her surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte ci-dessus:

L'an deux mil treize, le onze juin.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

FINANCIERE DE MONTMEJEAN SARL, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Madame Alexia UHL, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (le Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «A4P TECHNOLOGIES S.A.».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension es droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée de la Société.

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 4. Objet Social.

4.1 La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, agissant seul ou de concert avec des tiers, l'enregistrement, l'utilisation, l'achat, l'acquisition ou le transfert de tous types de droits de propriété intellectuelle, tel que, sans y être limité, les noms de commerce et de sociétés, les noms de domaines internet, les logos, les requêtes en matière de marques de fabrique, les marques de fabrique, dessins, brevets d'invention et toutes demandes ou requêtes y afférents, les marques de service et toutes demandes ou requêtes y afférents, les droits d'auteur et toutes demandes ou requêtes y afférents, les licences, inventions, permis, know-how, les droits portant sur de la technologie ou sur des logiciels.

La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trente et un mille (31.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Cession d'actions.

7.1. Généralités.

Les actions ne peuvent être cédées que conformément aux conditions stipulées dans les statuts et aux dispositions de la Loi.

7.2. Cessions libres.

Les détenteurs d'actions auront le droit de céder leur participation à un ou plusieurs successeurs (mortis causa) ou affiliés de leur choix (les Successeurs).

Toute cession libre d'actions devra être notifiée par écrit au conseil d'administration ainsi qu'aux autres actionnaires et devra être conforme aux formalités de cession prescrites par la Loi.

7.3. Notification de cession d'actions proposée.

Excepté les cessions libres visées au paragraphe 2 ci-dessus, tout détenteur d'actions (un Cédant) souhaitant céder tout ou partie de ses actions (une Cession) devra préalablement en donner avis au conseil d'administration, tout en adressant copie aux autres détenteurs d'actions (l' Avis de Cession) contenant les détails de la cession proposée, y compris:

(i) le nom et prénoms ou raison sociale du cessionnaire éventuel (le Cessionnaire Eventuel), avec détails d'identification de la/des partie(s) contrôlant ledit Cessionnaire Eventuel;

(ii) le nombre d'actions que le Cédant à l'intention de céder (les Actions Proposées);

(iii) le prix et conditions de paiement proposés par le Cessionnaire Eventuel, y compris, dans l'éventualité où la Cession proposée ne doit pas ou pas entièrement être payée en espèces, la valeur estimative de son prix (le Prix Demandé);

(iv) toutes autres conditions pertinentes de la Cession proposée (y compris la date de réalisation envisagée de la Cession proposée); et

7.4. Supervision du conseil d'administration.

Le conseil d'administration devra agir comme le contact central et s'assurer du respect par les actionnaires et les cessionnaires éventuels des procédures décrites à l'Article 7, incluant non limitativement la revue du contenu et la période de notification, l'exécution des cessions d'actions aux conditions autorisées ou imposées selon l'Article 7, et en général, la transparence et la conformité de préemption. Conformément à ses obligations ci-dessous, le Conseil élira un Expert Indépendant parmi les sociétés d'audit Luxembourgeoises de bonne réputation (l'Expert Indépendant) qui déterminera la juste valeur marchande pour les Actions Proposées ne consistant pas en un paiement en espèces. L'Expert Indépendant devra communiquer son évaluation au Conseil dans un délai de trente (30) jours suivant la date de sa nomination. Le Conseil devra informer sans délai tous les autres actionnaires par écrit de l'Avis d'Evaluation (l'Avis d'Evaluation). A l'exception de cas de fraude ou d'erreur manifeste, l'Avis d'Evaluation engagera tous les actionnaires.

7.5. Droit de préemption

Chaque actionnaire aura le droit d'acquérir au moins le nombre d'Actions Proposées proportionnellement aux nombres d'actions qu'il détient par rapport au nombre total d'Actions Proposées. Si certains actionnaires n'exercent pas ou que partiellement leur droit de préemption sur les Actions Proposées, les autres actionnaires pourront acheter davantage que le nombre minimum d'Actions Proposées auquel ils ont droit. Chaque actionnaire aura le droit d'acquérir un nombre d'Actions Proposées Restantes proportionnellement au nombre d'actions mise en vente par le Cessionnaire Eventuelle.

Au plus tard cinq (5) jours après l'achèvement de la procédure décrite ci-dessus, le conseil d'administration avisera tous les actionnaires que les droits décrits dans les présentes ont été valablement exercés ou non. Dans l'affirmative, le conseil d'administration indiquera par écrit (l'Avis Final) l'attribution des Actions Proposées. L'Avis Final constituera la conclusion de la Cession.

Art. 8. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.

8.1. Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

8.2. Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

8.3. L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juin à 16.30 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

8.4. L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

8.5. Les autres Assemblées Générales pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

8.6. Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à une telle réunion.

9. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.

9.1. Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

9.2. Chaque action donne droit à une voix.

9.3. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

9.4. Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par téléfax ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

9.5. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

10. Administration de la Société.

10.1. La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

10.2. Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

10.3. Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

11. Réunion du Conseil d'Administration.

11.1. En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

11.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant le Conseil d'Administration déterminent l'ordre

du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

11.3. Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

11.4. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

11.5. Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

11.6. Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

11.7. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

11.8. Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

12. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

13. Délégation de pouvoirs.

13.1. Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

13.2. Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

14. Signatures autorisées.

14.1. La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

14.2. En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

15. Conflit d'intérêts.

15.1. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

15.2. Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

15.3. Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

16. Commissaire(s).

16.1. Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

16.2. Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

17. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

18. Affectation des Bénéfices.

18.1. Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

18.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

18.3. Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieux et places choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

19. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

20. Modifications statutaires. Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

21. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2013.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'Actionnaire Unique, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les trente et un mille (31.000) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées par l'Actionnaire Unique à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de mille cinquante euros (EUR 1.050,-).

Résolutions de l'actionnaire unique

L'Actionnaire Unique, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social sousscrit, prend les résolutions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à 1 (un);

2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs A de la Société:

- Monsieur Jean-Louis LAURENS, né à Loudun (France), le 31 août 1954, demeurant au 2, Rue de Buenos Aires, F-75007 Paris.

- Madame Sylwia BIGAJ, née à Poznan (Pologne) le 25 janvier 1989, demeurant au 18, rue du Gast, F-78100 Saint-Germain-en-Laye.

les personnes suivantes sont nommées administrateurs B de la Société:

- Monsieur Christian FRANÇOIS, né à Rocourt (Belgique), le 01 avril 1977, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Madame Nadia UWIMANA, née à Nyarugenge-Kigali (Rwanda), le 15 août 1980, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. FIN-Contrôle S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommé commissaire de la Société;

4. le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2018; et

5. le siège social de la société est fixé à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ce même mandataire et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. UHL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 juin 2013. LAC/2013/26953. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Référence de publication: 2013080752/614.

(130100295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

CEREP Italy Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 92.154.

— EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de révoquer, avec effet immédiat, CEREP Management S.à r.l. de sa fonction de gérant unique de la Société; et
- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NVV, Suite 220 South, Washington DC 2004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Référence de publication: 2013080843/16.

(130099605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

F.C.E. CAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 41.765.

Les comptes annuels au 30/09/12 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013081824/9.

(130101419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2013.